

Rapport annuel 2016-2017



MOT DE LA DIRECTRICE

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

C'est avec plaisir que je partage avec vous le résumé du travail accompli au cours de l'année à l'école de l'Amitié de Saint-Jean-Baptiste. Je côtoie quotidiennement les élèves, le personnel, les parents ainsi que les membres de la communauté. Nous pouvons être fiers de nos enfants, de leur milieu de vie et des défis que nous réussissons à relever.

Vous trouverez dans les pages suivantes diverses informations concernant les activités vécues à notre école. Soyez assurés que toutes nos actions ont toujours été faites dans l'intérêt des élèves en ayant le souci de la sécurité et de la réussite de tous les élèves.

Ce document contient l'ensemble des données les plus significatives en regard des dossiers traités au conseil d'établissement en lien avec notre mission éducative (éduquer, socialiser et qualifier). Il serait hasardeux de concevoir une liste exhaustive de l'ensemble des interventions réalisées cette année. Toutefois, je souhaite rendre avec justesse tous les efforts et les réussites réalisés pendant l'année scolaire afin de rendre fiers les enfants, les parents, l'équipe-école ainsi que la communauté. Je tiens à manifester toute ma gratitude au personnel de l'école pour un engagement senti et aux élèves pour leur implication. Un merci bien spécial à tous les parents, aux membres du conseil d'établissement et aux membres de la communauté de la confiance et de l'appui qu'ils nous manifestent.

Ce rapport se veut le reflet du vécu et des réalisations de notre communauté éducative.

Bonne lecture!

Nathalie Huchette
Directrice

RAPPORT ANNUEL 2016-2017 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement (CÉ) est un forum décisionnel doté de pouvoirs importants qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. Il est composé de cinq parents, de quatre enseignants, d'une représentante du service de garde et d'un membre représentant la communauté. Le conseil d'établissement a été amené à adopter, à approuver, à donner son avis ou a été informé sur différents dossiers :

- Le budget de l'établissement;
- Le budget du conseil d'établissement;
- Les nouvelles allocations du MEESR;
- La consultation publique pour une école alternative à la commission scolaire;
- La consultation sur l'énoncé de vision et de valeurs de la CSP;
- Les principes d'encadrements financiers des frais chargés aux parents;
- Les frais facturés aux parents (cahiers d'exercices, reprographie, effets scolaires, activités éducatives complémentaires, service aux dineurs, service de garde);
- La grille-matières 2017-2018;
- L'organisation scolaire 2017-2018;
- Le code de vie;
- Le projet cour d'école;
- Le programme Trottibus;
- Les semaines de lecture;
- Le plan de lutte à l'intimidation;
- La vie à l'école (projets, activités, etc.);
- Les règles de fonctionnement du service de garde;
- La convention de gestion et de réussite éducative;
- Le choix du fournisseur des photos scolaires;
- Les activités de financement;
- Le renouvellement de l'entente avec le service de cafétéria;
- La sécurité des enfants aux heures de service de garde (circulation des parents);
- La sécurité des enfants autour de l'école;
- Les critères de sélection d'une direction d'école.

Un parent du conseil d'établissement siégeait au comité de parents à la commission scolaire. Il assurait un suivi à chacune de nos rencontres.

Nous vous invitons à consulter nos procès-verbaux sur notre site Internet
<http://delamitie.csp.qc.ca>

Valérie Fugère
Présidente du conseil d'établissement

PROFIL DE L'ÉCOLE ET DES SERVICES OFFERTS

L'école primaire de l'Amitié est située à Saint-Jean-Baptiste en Montérégie. En 2016-2017, l'école accueillait 221 enfants du préscolaire et du primaire.

COMPOSITION DE NOTRE ÉQUIPE-ÉCOLE

- 2 Enseignants au préscolaire;
- 10 Enseignantes au primaire (dont 3 titulaires en classe multi);
- 3 Spécialistes (anglais, art dramatique, éducation physique);
- 1 Orthopédagogue (85 % de tâche).

LES SERVICES PROFESSIONNELS

- Éducation spécialisée (25 heures par semaine);
- Psychologie (1 jour par semaine);
- Psychoéducation (1 jour par semaine);
- Orthophonie (1 jour par semaine, désormais à l'école);
- Infirmière et intervenant social du C.L.S.C. (0,5 jour par semaine);
- Hygiéniste dentaire (ponctuel).

PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN

- 1 Direction;
- 1 Secrétaire;
- 2 Concierges;
- 1 Technicienne en service de garde;
- 1 Technicienne en informatique;
- 4 Surveillantes du midi;
- 3 Éducatrices en service de garde;
- 1 Préposée aux élèves handicapés.

LE SERVICE DE GARDE

Fréquentation régulière :	86 enfants
Fréquentation sporadique :	11 enfants
Dîneurs :	94 enfants
Dîneurs sporadiques :	18 enfants

Les éducatrices et les surveillantes assurent l'animation des activités et l'encadrement des élèves. Plusieurs activités stimulantes ont été réalisées lors des journées pédagogiques et cela reflète le dynamisme de l'équipe. De plus, à la suite d'un sondage réalisé auprès des parents, nous offrons le service de dîneurs bonifiés. Ainsi, le ratio de chaque groupe est diminué à un maximum de 25 enfants par éducatrice.

L'ÉCOLE ET SA COMMUNAUTÉ

Partie prenante d'une communauté d'environ 3200 habitants, l'école de l'Amitié est au cœur des préoccupations de notre municipalité. Autour de ses citoyens, mais surtout de ses jeunes, la communauté et les parents travaillent de concert avec nous afin de rendre notre milieu de vie des plus riches et des plus stimulants. En voici des exemples :

- Soutien du *Comptoir d'entraide* :
 - Soutien aux familles
- Poursuite du programme *Trotteuse* :
 - Grâce à la persévérance et l'engagement de deux bénévoles, le projet *Trottibus* s'est poursuivi à Saint-Jean-Baptiste. Un trajet sécuritaire a permis de relever le défi de marcher à tous les matins avec plusieurs enfants du quartier.
- Implication de la *bibliothèque municipale*:
 - Invitation à tous les élèves afin d'assister un spectacle professionnel
 - Précieuse participation à l'activité Lire dans la cour tous les mercredis de beau temps.
 - Heures d'ouverture modifiées afin de répondre aux besoins des enseignants
- Les *jardins communautaires* :
 - En partenariat avec la ville, le CPE et la résidence pour personnes âgées, nous avons participé à la création d'un potager sur le terrain de la mairie.
- Participation de la direction à la table des partenaires;
- Gracieusetés de *Costco* : 50 sacs à dos bien garnis pour les élèves du préscolaire.

PÉDAGOGIE

Comme convenu dans la convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ), plusieurs moyens ont été mis en place à l'école de l'Amitié pour aider les élèves. Je me dois de souligner :

- Le travail de prévention fait dans le cadre du Projet Ribambelle au préscolaire;
- Les activités de transition pour nos élèves qui arrivent au préscolaire, au primaire et ceux qui partent vers le secondaire;
- Le soutien en orthopédagogie pour tous les élèves à risque de moins de 65%;
- L'enseignement systématique d'un programme *de conscience phonologique*;
- L'enseignement systématique des stratégies de lecture;
- La promotion de la lecture;
- L'achat de livres pour les bibliothèques de classe et pour la bibliothèque école;
- Le tutorat par des élèves de 3^e cycle auprès des élèves du 1^{er} cycle;
- La surlecture pour tous les élèves;
- L'enseignement de l'écriture à l'aide de la grammaire 3D au 1^{er} cycle;
- Les ateliers Attentix;
- Le soutien des services éducatifs complémentaires dès l'observation des difficultés.

Toutes ces pratiques sont au nombre des choses mises en place afin d'améliorer la réussite des élèves.

CONTENU DISCIPLINAIRE : L'ARRIVÉE DES COURS DE MUSIQUE

À la suite de nombreuses discussions d'équipe, l'école de l'Amitié et les membres du conseil d'établissement ont décidé de modifier la grille-matières de 2017-2018 et l'enseignement de la musique sera offert en remplacement de l'art dramatique. Afin d'offrir la meilleure formation artistique possible, les cours de musique et les cours d'art dramatique se donneront en alternance, à raison d'une année sur deux. Afin de rentabiliser l'investissement nécessaire à l'achat d'instruments et de mesurer les impacts de cette proposition, l'alternance musique/art dramatique devra être maintenue pour une période minimale de 4 ans, bien qu'une période de 6 ans soit souhaitable.

En offrant l'enseignement de ces deux disciplines, nous croyons que chaque élève en retirera un grand bénéfice. Afin de nous assurer de la motivation des élèves, nous avons acheté du matériel que nous croyons populaire auprès des enfants. Le budget total alloué à l'achat des instruments de musique est d'environ 13 000\$.

PROMOTION DE LA LECTURE

C'était une programmation complète, variée et adaptée à l'âge des élèves qui fut présentée cette année. Parmi les auteurs et artistes invités, il y a eu la présence d'Annie Groovie, Luc Gélinas, Melou, Yvan De Muy, François Lavallée, Roxanne Paradis, Kess Vanderheyden et Marilyn Nadeau, maîtresse. Les activités de l'école ont eu un franc succès également: bistro littéraire, marathon de lecture, animation à la bibliothèque et la soirée bucolique Feux de contes.

C'est grâce au programme la culture et l'école et à la soirée spaghetti que nous avons pu vivre ces moments inspirants.

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Dans un souci de sécurité, un nouveau système de verrouillage magnétique des portes a été installé. De nouvelles modalités pour les entrées et sorties (principalement au service de garde) seront effectives dès l'entrée 2017-2018.

L'ENCADREMENT ET LE PLAN DE LUTTE

Code de vie :

Une validation du code de vie est annuellement effectuée afin de mettre à jour son application. Un code de vie pour le service de garde est aussi en vigueur. Cela nous semble plus équitable compte tenu du nombre d'heures passées à l'école. Ceci a eu des effets positifs puisque les suivis peuvent maintenant se faire directement au service de garde. Depuis leurs applications, nous observons des retombées positives sur les élèves et nous sommes satisfaits de l'impact qu'il a eu dans la gestion des comportements au quotidien.

Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence :

Une révision du plan de lutte à l'intimidation est réalisée annuellement par la direction et l'éducateur spécialisé afin d'harmoniser nos interventions. Les situations d'intimidation rapportées à l'école ont été prises en charge dès qu'on en a eu connaissance et réglées rapidement. Plusieurs animations en classe ont aussi été effectuées au courant de l'année (par TES, infirmière, policier communautaire et organismes).

LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES :

L'École de l'Amitié est une école active et centrée sur les élèves. On le voit bien dans le cadre des activités parascolaires. Nous avons 15 enseignants et arrivons à offrir gratuitement à tous les élèves des activités variées. Toutes ces activités sont gratuites et sont ajoutées à la tâche enseignante. Nous avons donc, un club de course, un club de marche, un midi jeux de société, un midi de chant choral, une activité de lecture sous le chapiteau dans la cour d'école en partenariat avec la bibliothèque municipale, les jeudis extrêmes (défis sportifs au gymnase), le volleyball, Bocks et plusieurs activités ponctuelles durant l'année (tournoi sportif, journée d'Olympiades, etc.).

BILAN DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

En collaboration avec les familles nous avons, encore cette année, tenu des activités de financement.

- Vente de chocolat;
- Photo scolaire;
- Dictée PGL;
- Collecte de contenants consignés;
- Marché de Noël pour certaines classes (développement des compétences entrepreneuriales par le fait même);
- Soirée spaghetti et feux de contes.

Il a été convenu que les sous amassés par ces campagnes de financement seraient alloués aux activités de l'école, aux classes et au parc-école.

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

En 2016-2017, nous avons présenté au ministère, dans le cadre du programme Embellissons nos cours d'école un ambitieux projet de réaménagement en collaboration avec les ressources matérielles et les gens de la communauté. Nous souhaitons sa réalisation en 2017-2018.

LES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

Cette année, notre école a fait les manchettes en ce qui concerne l'état de vétusté du bâtiment. Annuellement, le service des ressources matérielles nous fait parvenir la liste des travaux à réaliser pour l'année selon les priorités établies pour chacune des écoles de la CSP. Or, depuis 2014, plus de 600 000 \$ ont été investis à l'école de l'Amitié pour refaire la toiture, refaire une partie des murs extérieurs, changer les fenêtres et réaménager le débarcadère d'autobus. De plus, de nouveaux travaux seront entrepris dès l'été, notamment la rénovation des blocs sanitaires, le remplacement du bassin de rétention d'eau et celui du dispositif anti refoulement. De plus, nous aurons accès à la téléphonie IP en remplacement de notre système d'interphone, encore utile, mais désuet. Évidemment, ces travaux s'ajoutent aux réparations mineures dont nous avons besoin à l'occasion.

Évidemment, notre école est vieillissante et a besoin d'entretien. Assurément, les travaux à réaliser à l'école sont réels, mais ils ne sont pas du tout un danger quant à la santé et la sécurité des enfants. Soyez assurés que nos élèves se retrouvent dans un milieu de vie sain.

MILIEU DE VIE : HARMONISONS NOS PIERRES PRÉCIEUSES

À nouveau cette année, nous avons choisi le thème Harmonisons nos pierres précieuses. C'est ce projet qui nous permet de vivre dans un climat joyeux, amical et engagé. Nos 240 élèves deviennent donc des pierres précieuses qui méritent toute notre attention. C'est autour de ce thème que nos activités se réalisent. Nous avons donc partagé les 12 classes de l'école en trois couleurs différentes: Rubis rouge, Émeraude vert et Topaze bleu. Chaque cycle possède les 3 pierres précieuses.

Les objectifs pour les élèves sont nombreux :

- Développer le sentiment d'appartenance à son école;
- Favoriser une relation positive élève-adulte;
- Favoriser un échange positif entre les élèves;
- Encourager l'entraide entre les élèves plus âgés et les élèves plus jeunes;
- Avoir une ouverture sur les différences;
- Avoir un esprit de saine compétition;
- Encourager le leadership positif chez les élèves;
- Responsabiliser les jeunes;
- Augmenter le respect des autres;
- Améliorer les habiletés sociales chez l'élève;
- Favoriser l'implication et l'effort académique;
- Reconnaissance des bons comportements;
- Diminuer l'intimidation.

Les objectifs de ce projet auprès du personnel sont :

- De créer un sentiment d'appartenance à son milieu de travail;
- D'aider à changer la perception des adultes vis-à-vis des élèves en difficulté;
- De porter une attention particulière et reconnaître les élèves qui fonctionnent bien;
- De créer une saine compétition entre collègues;
- D'impliquer les enseignants dans des activités festives et créatives;
- De créer des liens entre les enseignants et les élèves en dehors du cadre traditionnel.

Un projet comme celui-ci demande du temps et de l'énergie. Afin de garder la motivation de tous, un comité formé d'enseignants, de l'éducateur spécialisé et de la direction de l'école a été créé afin de superviser le projet et d'en assurer la pérennité. Nous comptons deux activités par mois. Souvent de courtes durées, elles ne suscitent pas moins l'enthousiasme et la joie de tous.

RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Sur le plan financier, nous terminons l'année scolaire 2016-2017 avec un petit surplus au service de garde et en équilibre dans le budget de fonctionnement de l'école. Pour la prochaine année, il est possible que ce soit plus difficile de maintenir cet équilibre budgétaire compte tenu du montant déboursé pour l'achat d'instruments de musique.

Nathalie Huchette
Directrice